



# Les acteurs, les aides et les dispositifs mobilisables – information et cas pratiques

Webinaire à destination des référents handicap des CFA du département de Paris

Jeudi 17 février (11h-12h30)

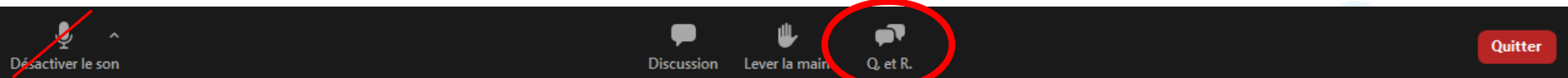


## Quelques consignes pour le bon déroulement de l'atelier

**Nous vous remercions par avance de :**

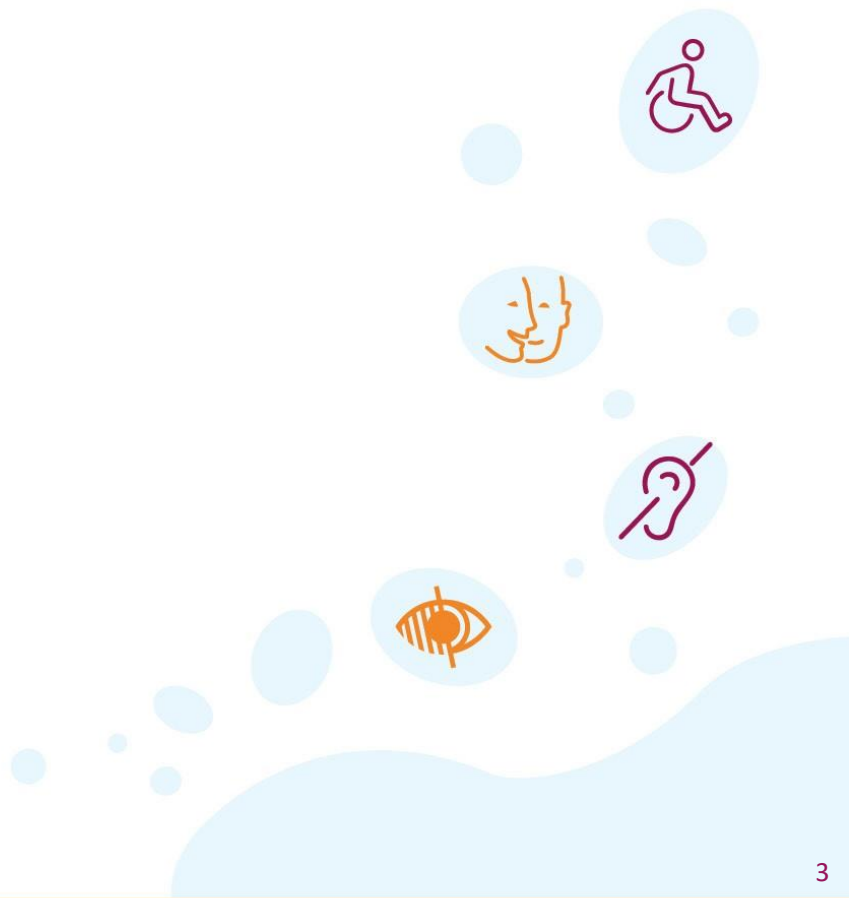


- Vous identifier (Nom et structure)
- Couper vos micros lorsque vous n'avez pas la parole
- Poser vos questions dans l'onglet « Questions/Réponses »



## Introduction

*Martine Yokessa, DRIETS 75*



- **Martine Yokessa**, Chargée de développement de l'emploi et des territoires, DRIETS 75, [martine.yokessa@drieets.gouv.fr](mailto:martine.yokessa@drieets.gouv.fr)
- **Germain Ageorges**, Chargé de mission Pôle emploi Paris, [germain.ageorges@pole-emploi.fr](mailto:germain.ageorges@pole-emploi.fr)
- **François de Maillard**, Chargé de projet Alternance et IAE, Cap emploi 75, [f.demaillard@capemploi75.org](mailto:f.demaillard@capemploi75.org)
- **Mariam Maman**, Chargée de projet prévention santé & handicap, Mission locale de Paris, [m.maman@missionlocaledeparis.fr](mailto:m.maman@missionlocaledeparis.fr)
- **M'Ballo Seck**, Chargé d'Etudes et de Développement, Agefiph DR Ile-de-France, [m-seck@agefiph.asso.fr](mailto:m-seck@agefiph.asso.fr)
- **Aude Meynen**, Chargée de mission handicap, CFA Groupe-IGS, [ameynen@groupe-igs.fr](mailto:ameynen@groupe-igs.fr)



Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



**CAP EMPLOI 75**  
Handicap, recrutement & maintien

**MISSION  
LOCALE  
DE PARIS**

 **agefiph**

  
GROUPE IGS

BIENVUE  
DANS LE MONDE  
DES POSSIBLES

## Les objectifs de l'atelier

- Faciliter le **repérage des acteurs de l'accompagnement** des personnes en situation de handicap dans le territoire
- Informer sur les **aides et dispositifs** mobilisables en apprentissage, notamment à travers des cas pratiques

## Les acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

*Germain Ageorges, Pôle emploi Paris*  
*François de Maillard, Cap emploi 75*  
*Mariam Maman, Mission locale de Paris*



## Un double contexte

**Une volonté marquée de participer à l'édification d'une « société de compétences » et de promouvoir l'alternance**

**Le rapprochement entre Pôle Emploi et Cap Emploi pour améliorer l'inclusion dans l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap : les LUA**

## 5 Leviers d'action

**« pole-emploi.fr », le site emploi le plus fréquenté de France et qui permet aux entreprises et aux CFA d'enregistrer des offres en alternance**

**«La bonne alternance », un outil puissant facilitant la recherche d'alternance pour les candidat.es**

**Une Offre de service destinée à préparer à l'emploi les candidat.es**

**Une offre de service dédiée aux entreprises et aux CFA permettant de mieux « sourcer » les candidat.es et de mieux les conseiller**

**Une offre complémentaire de formation : les POEI**

# Cap emploi : cadre d'intervention

## Cadre d'intervention

- **Acteur du service public de l'emploi** intervenant en coopération avec le Pole emploi
- **En ile de France** : 8 Cap emploi – 213 collaborateurs – 9 682 contrats dont 407 en alternance en 2019

## Missions d'accompagnement

- **Vers l'emploi** : projet professionnel, formation, recrutement et intégration
- **Dans l'emploi** : conseil en évolution professionnelle et maintien dans l'emploi

## Publics et employeurs concernés

- **Personnes** : RQTH, pension d'invalidité... (apprentis avec RQTH sans limite d'âge)
- **Employeurs** : publics et privés (associations, travailleurs indépendants, entreprises avec ou sans accord...)



## Cap emploi : mobilisation sur l'apprentissage

### Conseils et appui aux CFA et aux personnes

- Conseils sur les situations de handicap et les solutions de compensation
- Mobilisation des mesures de la MDPH et de l'Agefiph en relation avec le référent handicap

### Placement d'alternants en entreprise

- Conseils sur les recherches d'emploi : entretien de recrutement, aides à l'emploi...
- Mise en relation avec des employeurs : gestion d'offre, envoi de books de candidatures...

### Maintien dans l'emploi

- Recherche et mise en place de solutions de maintien dans l'emploi dans le CFA et dans l'entreprise sur toute la durée du contrat d'apprentissage.

# ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP A LA MLP

Février 2022

**MISSION  
LOCALE  
DE PARIS**

 Le Réseau  
des Missions  
Locales

# PRESENTATION DE LA MLP

- 246 salariés dont **78** conseillers en insertion socio-professionnelle
- **6** sites d'accueil et d'accompagnement
- 1 site Garantie jeunes
  
- 20 000 jeunes accompagnés par an
  
- Une direction générale et 2 sous-directions :
  - a. Une direction de l'activité
  - b. Une direction de l'inclusion, des compétences et de l'emploi

# NOS MISSIONS

- Développer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes parisiens de 16 à 25 ans
- Favoriser l'accès à l'autonomie par l'emploi et la formation
- Accueillir, Orienter & Accompagner
- Permettre l'inclusion sociale et l'accès aux droits



# UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Orientation  
Formation

- Accompagnement à la définition du projet professionnel

Alternance  
Emploi

- Accompagnement à la recherche
- Organisation d'opérations de recrutement
- Mise en relation

Accompagnement  
social

- Aides financières
- Hébergement
- Santé
- Mobilité
- Culture

# L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- La **Mission Locale de Paris** est chargée de l'accompagnement social et professionnel des jeunes ayant la Reconnaissance de Travailleur Handicapé au même titre que **CAP Emploi** et le **Pôle Emploi**.
- Le jeune est accompagné à la Mission Locale de Paris par un conseiller référent, prescripteur et interlocuteur privilégié des partenaires

# 1 – LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

- La Mission Locale de Paris peut donner un premier niveau d'information et orienter vers les acteurs compétents pour effectuer le diagnostic et réaliser les demandes nécessaires (ex : prescriptions vers les prestations d'appuis spécifiques AGEFIPH).
- Une charte de partenariat entre Cap Emploi et la MLP formalise leur collaboration et précise la complémentarité et les modalités de mise en œuvre de leurs offres de services respectives pour l'accompagnement des jeunes parisiens reconnus Travailleurs Handicapés en milieu ordinaire de travail.

## 2- LE CADRE DU PARTENARIAT

- **Une convention signée en décembre 2021 a pour finalité de :**
  - faciliter une prise de relais
  - permettre de capitaliser l'expertise de chacun des opérateurs : la MDPH, Cap Emploi, Pôle emploi et la MLP
  - sécuriser au maximum les parcours des jeunes.
  
- Cette convention précise les modalités opérationnelles et les articulations en s'appuyant sur un diagnostic local partagé. Elle a pour finalité essentielle de faciliter une prise de relais la plus efficace possible de la part du SPE afin de sécuriser au maximum le parcours d'insertion professionnelle des jeunes.
  
- Ces coopérations s'inscrivent dans le cadre des orientations du PRITH.



**OÙ NOUS TROUVER**

# SITES DE LA MISSION LOCALE DE PARIS

MISSION  
LOCALE  
DE PARIS

Le Réseau  
des Missions  
Locales

**Site PARIS CENTRE** – 29/31 rue des Boulets, 75011 PARIS

Tél : 01.44.93.81.23

**Site AVENIR** - 24/26 rue de Châtillon, 75014 PARIS

Tél : 01.40.52.77.30

**Site SOLEIL** - 93 rue Jeanne d'Arc, 75013 PARIS

Tél : 01.45.85.20.50

**Site MILORD** - 9 impasse Milord, 75018 PARIS

Tél : 01.44.85.01.18

**Site PARIS EST** - 65 rue d'Hautpoul, 75019 PARIS

Tél : 01.53.72.81.40

**Site HAUTS DE MENIL'** - 31 rue Pixérécourt, 75020 PARIS

Tél : 01.44.64.86.10

# MERCI !



Mariam MAMAN – Chargée de projet prévention santé & handicap

06.26.01.59.47

[m.maman@missionlocaledeparis.fr](mailto:m.maman@missionlocaledeparis.fr)

[www.missionlocale.paris](http://www.missionlocale.paris)

## Les acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

*Temps d'échange*



## Les aides et dispositifs en apprentissage Ressources à disposition des référents handicap des CFA

*Martine Yokessa, DRIETS 75,  
M'Ballo Seck, Agefiph IdF*





## Aide exceptionnelle de l'Etat au recrutement des apprentis

- **5 000 €** pour un apprenti de moins de 18 ans ou **8 000 €** pour un apprenti de plus de 18 ans
- Cette aide s'applique :
- Pour les contrats signés entre **le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2022**;
- pour la première année d'exécution du contrat d'apprentissage
- Pour les jeunes préparant un **diplôme du CAP au niveau master 2** (bac + 5 – niveau 7 du RNCP ;
- **Employeurs éligibles** : les entreprises et associations. Les entreprises de **250 salariés ou plus** y sont éligibles **sous conditions**
- Un **guide pratique** destiné aux entreprises est disponible : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide-relance-entreprise.pdf>



## Majoration de l'aide aux contrats d'apprentissage

Aide à  
l'entreprise

Objectif

- Encourager l'employeur à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage

Modalités

- contrats conclus à partir du 11 mai 2020 et **jusqu'au 28 février 2022**
- durée minimum de 6 mois
- durée hebdomadaire de travail d'au moins 24 heures.

Montant

- 1 000 € pour un contrat de 6 mois
- 1 500 € pour un contrat de 12 mois
- 2 500 € pour un contrat de 24 mois
- 4 000 € pour un CDI

Aide  
exceptionnelle

L'Agefiph  
intervient en  
complémentarité  
des dispositifs de  
l'Etat, des  
Régions...

## Les aides et services mobilisables

### Pour les employeurs

- Aides à l'alternance
- Aide soutien à l'accueil et l'intégration et/ou à la mobilité professionnelle
- Aide à l'aménagement de situation de travail

### Pour les personnes

- Aide personnalisée au parcours vers l'emploi
- Aides individuelles à la compensation
- Aide exceptionnelle au parcours de formation

### Pour les CFA

- Ressource handicap formation
- 2ASF
- Prestations d'appuis spécifiques (PAS)
- Plan de professionnalisation



# Comment mobiliser les aides à l'apprentissage?

- **En premier lieu, mobiliser les aides de l'Etat** en déposant le contrat d'apprentissage auprès de l'OPCO de l'entreprise
- Pour trouver son OPCO : <https://www.cfadock.fr/>
- Guide des acteurs et ressources de l'apprentissage : <https://www.defi-metiers.fr/guide-des-acteurs-et-ressources-de-lapprentissage>
- **Les aides de l'Agefiph peuvent être mobilisées en complément.** Le référent handicap du CFA renseigne la grille d'évaluation des besoins de compensation
- <https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources?texte-recherche=%C3%A9valuation+de+besoins+des+apprenants>

## Grille d'appui à l'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap



*Cet outil vous est proposé par l'Agefiph.  
Il a été conçu en partenariat avec des organismes de formation et des CFA.  
Il peut être amené à évoluer en fonction des remontées qui nous sont faites.  
N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions d'amélioration.*

### Les outils proposés

Contexte de la demande	
Evaluation des besoins de l'apprenant en situation de handicap	
Suivi des réalisations	
Apprentis : lien avec la grille OPCO en 6 modules	

### Les informations utiles

Pourquoi cet outil ? Comment m'en servir ?	
Quelles obligations pour les organismes de formation et les CFA ?	
Le process de l'évaluation	
La reconnaissance administrative du handicap	

## Focale : Les aides individuelles à la compensation

favoriser l'autonomie de la personne en situation de handicap en apportant une réponse aux besoins de compensation en complémentarité au droit commun

Aide technique -  
équipements  
spécifiques :  
plafond  
5.000 €

Aide aux  
déplacements  
:  
Aménagement  
t du véhicule,  
surcoûts de  
transport  
plafond  
11.400 €

Aide humaine  
(preneurs de  
notes, lecteur,  
soutien  
spécifique)  
plafond de  
4.000 €

**Sollicitée  
directement  
par la  
personne à  
l'Agefiph**

## L'aide à l'adaptation des situations de travail – AST

### ► Objectif

L'aide à l'adaptation des situations de travail –AST a pour objectif de permettre l'adéquation entre les exigences liées à l'exercice de l'emploi et le handicap.

- Mise en œuvre de tous les moyens techniques, humains ou organisationnels, permettant l'accès à l'emploi ou le maintien dans l'emploi par l'adaptation du poste de travail ;
- Elle vise à favoriser l'autonomie de la personne ;

### ► Qui est concerné

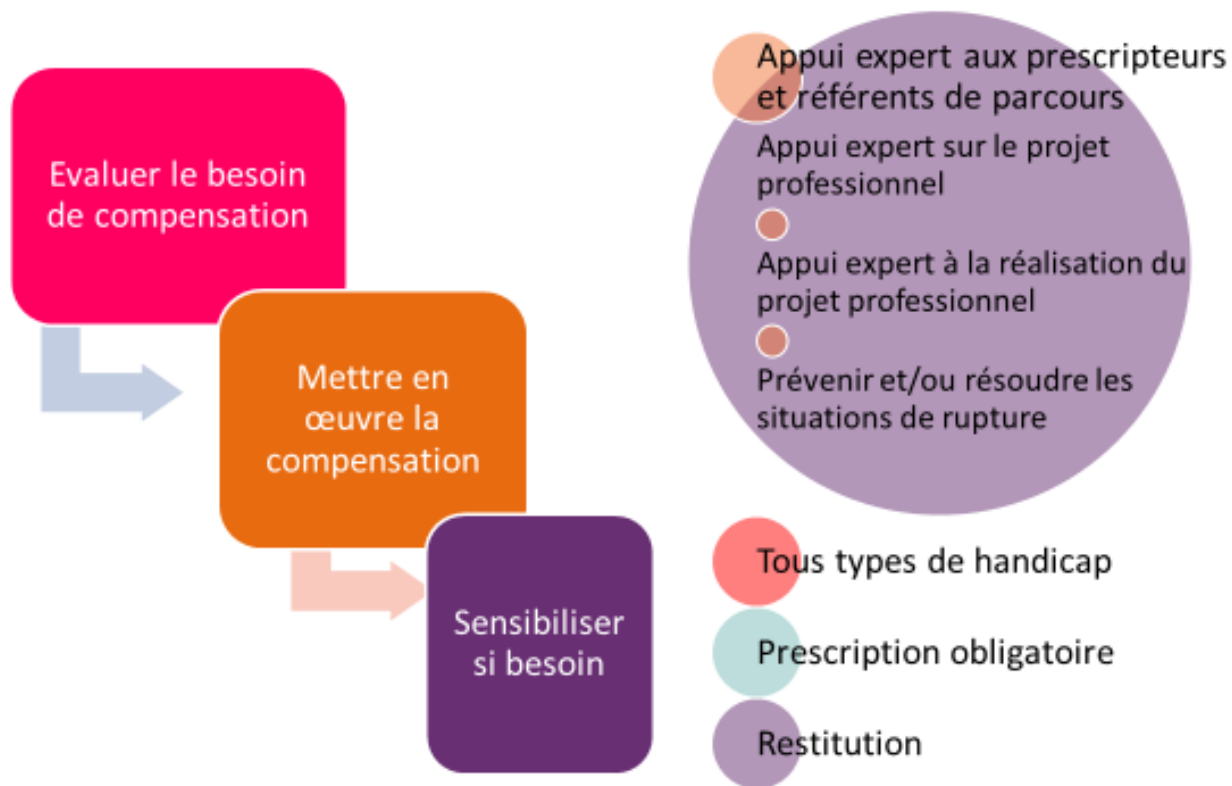
Tout employeur d'un salarié handicapé pour lequel le médecin du travail atteste que le handicap, son aggravation ou une évolution du contexte de travail entraînent des conséquences sur l'aptitude à occuper le poste de travail.

Tout travailleur indépendant handicapé détenteur d'un avis médical indiquant les difficultés à poursuivre l'activité du fait de l'aggravation ou de la survenance du handicap.

### ► Modalités et contenus

La participation financière de l'Agefiph est évaluée après analyse de chaque situation dans une logique de stricte compensation du handicap, c'est-à-dire en excluant les investissements qui, par nature, sont rendus obligatoires pour tenir le poste, que le salarié soit handicapé ou non ;

L'aide de l'Agefiph vient en compensation du handicap et ne se substitue pas non plus aux obligations légales de l'employeur



# La Ressource Handicap Formation

Mieux prendre en compte le handicap en formation :

[rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)

[Vidéo de présentation](#)

**CFA** : mieux répondre à son obligation d'accessibilité et d'aménagement des parcours de formation

**Prescripteurs** : anticiper les besoins de compensation du handicap en amont de l'entrée en formation

**Personne** : bénéficiaire de conditions adaptées d'accès et de suivi de sa formation

**Entreprise** : mieux anticiper et prendre en compte les besoins de l'apprenti

# L'offre de service francilienne d'accompagnement des CFA

CFA, organismes de formation : mobilisez l'offre de service francilienne d'accompagnement au développement de l'apprentissage des personnes en situation de handicap

- Modul'Pro de l'inclusion de l'Agefiph
- Ateliers animés par Défi métiers
- Capsules-vidéos du PRITH Île-de-France
- Ressource Handicap Formation

Retrouvez toute l'information dans le Centre de ressources numériques de la Ressource handicap formation de l'Agefiph Île-de-France

<https://rhf-agefiph.defi-métiers.fr>



**PRITH** Plan Régional  
d'Insertion  
des Travailleurs  
Handicapés  
en Île-de-France

**agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

**defi métiers**  
La Confédération Française  
des Métiers et des Professions  
Libérales

➤ Retrouvez toutes ces ressources, en détail, sur un seul support:

[https://www.prithidf.org/sites/default/files/upload/pages/support\\_accompagnement\\_developpement\\_apprentissage\\_0.pdf](https://www.prithidf.org/sites/default/files/upload/pages/support_accompagnement_developpement_apprentissage_0.pdf)

## Les aides et dispositifs en apprentissage Ressources à disposition des référents handicap des CFA

*Temps d'échange*



## Quelques cas pratiques

*Un exemple d'accompagnement réussi vers l'apprentissage de personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi*

*Exemple de mobilisation de la Prestation d'Appui Spécifique*

*Mise en place d'une aide humaine*





# Une belle histoire emblématique de recrutement

Un grand groupe spécialisé dans le service à la personne contacte une agence Pôle Emploi

Objectif : recruter 15 alternants sur des postes d'aide cuisiniers/ Aides soignants

2 CFA sont concernés

Rencontre employeur et aide à la définition du poste et des profils des candidats menée conjointement par Pôle Emploi et Cap Emploi

Lancement des actions de sourcing Pôle Emploi/Cap Emploi : portefeuilles de suivi & lancement campagnes de communication ciblées : 57 candidats

Présélection et présentation des candidatures : Pôle Emploi (conseillers PH, Psychologue du travail) & Cap Emploi

Accompagnement de la phase de recrutements (appui managers, debriefing...)

**Résultat :** 25 alternants recrutés

72% Infra bac

48 ans de moyenne d'âge

28 mois d'ancienneté au chômage en moyenne

Durée totale de l'opération : 4 mois

---

---



## Cap emploi : Prestation d'appui spécifique (PAS)

### Contexte

- Personne en recherche d'un BTS Support à l'Action Managériale en apprentissage
- Difficultés dans la prise de note et les travaux écrits en raison d'un trouble de dyslexie

### Besoins

- Evaluation des capacités des besoins pour suivre la formation
- Accompagnement dans la recherche d'entreprise et dans le suivi de la formation

### Solution

- Demande de Prestation d'Appui Spécifique handicap cognitif par le Cap emploi
- Prestation d'Appui Spécifique : adaptation (preneur de notes), recherche emploi et appui au CFA

# Groupe IGS – Accompagnement Handicap

2008

Date de création du service dédié aux apprenants du Groupe IGS ayant des besoins spécifiques



- Accueil et information
- Accompagnement à la compensation du handicap durant le parcours qualifiant
- Sensibilisation

212

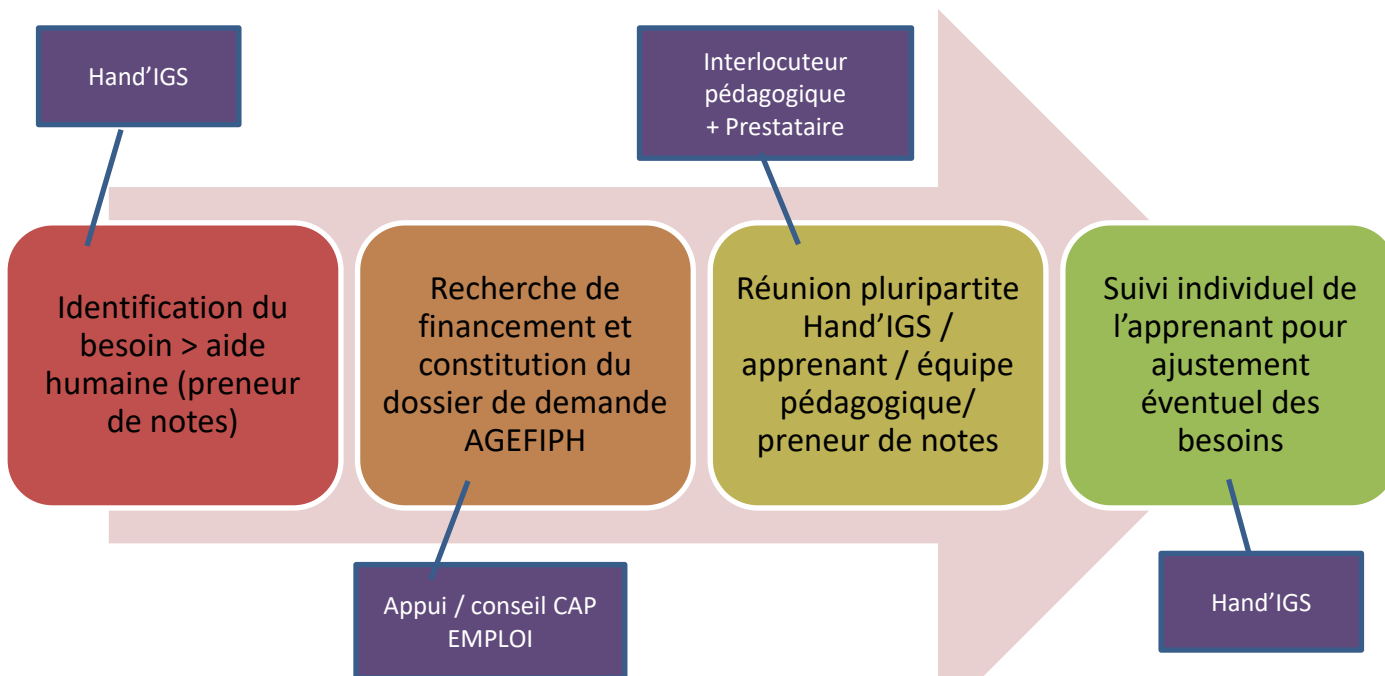
**Apprenants ayant des besoins spécifiques** accompagnés par Hand'IGS au 31 janvier 2022 sur l'année **2021-2022**

8500

Alternants à la rentrée 21-22 sur nos 8 filières de formation (Chiffres Groupe IGS – Campus parisien)



# Cas pratique – Mise en place d’une aide humaine (preneur de notes)



Nous vous remercions pour votre intérêt

***Votre avis et vos idées nous intéressent :***

*Merci par avance de compléter le questionnaire de satisfaction qui apparaîtra dans votre navigateur lorsque vous quitterez l'atelier.*



*Retrouvez le replay de cet atelier sur le site internet du PRITH Ile-de-France  
<https://www.prithidf.org/>*

